



TRACT

Montreuil, le 21 novembre 2016

INITIATIVES CHEMINOTS RETRAITÉS

L'URGENCE EST SOCIALE !

Les revendications, les exigences libérales d'abaissement ou de suppression des droits sociaux pour les salariés actifs et retraités présentées par le MEDEF comme par la direction SNCF et relayées au travers des politiques d'austérité gouvernementales ne peuvent nous faire douter sur la nécessité de lutter.

Dans un pays riche comme la France, 5ème puissance économique mondiale, la solution pour les salariés n'est pas de s'adapter par l'on ne sait quel compromis mais bien de se réappropriier les richesses créées par le travail qui sont actuellement captées par une minorité de nantis. Alors :

OUI NOUS AVONS RAISON D'AGIR EN POURSUIVANT LES MOBILISATIONS !

OUI NOUS AVONS RAISON DE NE RIEN LACHER SUR NOS REVENDICATIONS !

OUI NOUS POUVONS RESISTER AUX POLITIQUES LIBERALES !

OUI LA DONNE PEUT S'INVERSER AVEC UN RAPPORT DE FORCE PLUS GRAND !

La permanence de notre activité revendicative chez les retraités et plus particulièrement chez les cheminots a permis des «bougés» même s'ils restent cependant très éloignés des besoins exprimés.

Sur le pouvoir d'achat, on ne peut se satisfaire des quelques mesures de réajustement fiscal prises sous la contrainte des mobilisations pour seulement une partie des retraités. Tous subissent une baisse du pouvoir d'achat liée principalement au blocage des pensions depuis avril 2013 et à la suppression de l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires.

Sur les basses pensions et notamment les pensions de réversion, les groupes de travail que nous avons obtenus suite à nos nombreuses actions doivent être rapidement réactivés pour répondre aux attentes de dizaines de milliers de pensionnés qui survivent toujours avec moins de 750€ par mois.

Sur les ex apprentis concernés par la non reconnaissance de leurs trimestres d'apprentissage pour le calcul de la pension de retraite, notre détermination sur ce dossier a permis de franchir une première étape avec l'accord d'entreprise signé par l'ensemble des organisations syndicales représentatives. Mais pour la CGT nous considérons que le compte n'y est pas et donc qu'il faut aller plus loin pour que gouvernement et direction SNCF assume leur responsabilité et permettent ainsi une égalité de traitement entre tous les agents.

Sur la CPRP SNCF nous exigeons l'ouverture de négociations qui permette de rematérialiser l'envoi des courriers et documents, de régler l'ensemble des dysfonctionnements qui entraîne d'importantes complications pour un grand nombre de retraités.



D'autres enjeux liés au devenir du service public ferroviaire et au statut social des cheminots seront déterminant pour les retraités de la SNCF. Il en est ainsi du régime spécial et de l'ensemble des droits qui y sont rattachés comme la prise en charge des prestations maladies, celles liées au fonds d'action sociale, les facilités de circulation et l'accès aux activités sociales dans nos comités d'entreprise.


Sur ce dernier point, la place de la CGT comme 1ère organisation syndicale dans l'ensemble du groupe ferroviaire conjugué aux mobilisations des cheminots contre le démantèlement de la SNCF et pour leurs conditions de travail ont permis d'arracher un accord de gestion des activités sociales signé par la direction et toutes les organisations syndicales, sauf la CFDT. Cet accord permet de maintenir l'accès pour les retraités aux activités sociales de proximité et au patrimoine culturel et de loisirs gérés par le Comité Central du Groupe Public Ferroviaire (ex CCE). **Nous exigeons que l'ensemble des signataires respecte cet accord.**

La convergence d'intérêts entre les cheminots actifs et retraités demeure une profonde réalité que le Président Guillaume PEPY s'acharne à détruire au travers de la diminution du nombre de recrutement au statut et le développement de la sous-traitance. Par voie de conséquence, ce sont nos droits sociaux spécifiques qui sont menacés.


La Fédération CGT des Cheminots avec son Union Fédérale des Retraités reste attachée au service public ferroviaire, aux conditions sociales afférentes et à la solidarité intergénérationnelle des salariés.

Nos revendications doivent trouver de nouvelles réponses et cela passe inéluctablement par de nouvelles mobilisations afin d'élargir le rapport de force.

En ce sens, l'Union Fédérale des Retraités CGT des Cheminots a décidé 2 initiatives :

 **Interpeller le Ministère des affaires sociales à l'appui d'une demande d'audience unitaire (CGT, UNSA, SUD RAIL, CFDT et FGRCF) sur :**

- ▶ L'évolution du pouvoir d'achat des pensions et notamment celui des basses pensions,
- ▶ La réactivation du groupe de travail pension de réversion,
- ▶ La reconnaissance pleine des trimestres d'apprentissage
- ▶ Le règlement des dysfonctionnements de la CPRP SNCF

 **D'appeler les cheminots retraités à appuyer cette audience par l'envoi de motions au ministère et de se mobiliser avec les cheminots actifs sur les initiatives revendicatives locales ou régionales que la CGT appelle à développer durant la semaine du 05 au 09 décembre 2016 avec un temps fort le 08 décembre 2016.**

AVEC LA CGT,

RÉSISTER ET AGIR POUR OBTENIR DE NOUVELLES AVANCÉES !

C'EST POSSIBLE

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :

 **J'ADHÈRE À LA CGT**
FÉDÉRATION CGT CHEMINOTS
263, Rue de Paris - Case 546
93 515 MONTREUIL Cedex
Tél : 01 55 82 84 40
orga@cheminotcgt.fr
www.cheminotcgt.fr

BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur : Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :